

Le 15 avril 2014

NOTE D'INFORMATION N° 2014/02

I - BALAYEUSE

La balayeuse passera dans les rues du village le **vendredi 18 avril 2014 à partir de 8 h 00**. Pour que cette opération se déroule dans de bonnes conditions et soit efficace, nous vous remercions de ne pas garer de voitures le long des trottoirs ce jour-là.

II - TRI SÉLECTIF : UN NOUVEAU SERVICE

Un certain nombre d'entre nous, atteint par le handicap ou tout simplement par l'âge, ont des difficultés ou sont dans l'impossibilité de déposer leurs verres et papiers dans les containers prévus à cet effet. A ceux-là, pour qu'ils puissent accomplir ce geste citoyen, nous proposons d'aller leur rendre visite le premier jour ouvré de chaque mois et de prendre en charge leurs verres et papiers.

Premier passage **le 2 mai 2014**.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de téléphoner à la Mairie au 01 30 42 62 35 et de laisser vos coordonnées.

III - DÉCHÈTERIE VERTE

Devant la recrudescence d'actes d'incivilité, de nuisances sanitaires pour les riverains et plus récemment d'actes de malveillance ayant nécessité l'intervention des pompiers, nous avons décidé, par arrêté du Maire en date du 15 avril 2014, d'anticiper la fermeture de notre déchèterie verte du chemin de l'Épine. **Tout dépôt y sera donc désormais interdit.**

Nous sommes conscients du désagrément que cela peut apporter à certain d'entre vous. Nous vous rappelons cependant que chaque lundi a lieu un ramassage de déchets verts et qu'en tant qu'habitant de Breuil-Bois-Robert, vous avez accès gratuitement à la déchèterie des Closeaux à Mantes-la-Jolie, en attendant l'ouverture d'une nouvelle déchèterie dans le quartier de Chantereine à Mantes-La-Ville courant 2015.

IV - DÉPART EN RETRAITE DE MADAME JOYEUX

Madame Joyeux, notre agent de service, va prendre une retraite bien méritée à partir du 1^{er} mai prochain. Nous vous invitons à fêter cet événement

le mardi 29 avril 2014 à partir de 19 h 00 à la salle de la Mare Henriette.

A cette occasion, nous lui remettrons un cadeau. Si vous désirez y participer, vous pouvez le faire en vous rendant à la Mairie ou en contactant un de vos conseillers municipaux avant le **mardi 22 avril 2014**.

Merci pour elle.

Le Maire,
Didier LEBRET